

le rapport du comité qui étudie la question des taux de pension?

L'hon. Roger Teillet (ministre des Affaires des anciens combattants): Je ne l'ai pas encore reçu, monsieur l'Orateur.

M. Patterson: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il songer à l'opportunité d'autres augmentations provisoires en raison du retard apporté à la présentation du rapport?

M. l'Orateur: A l'ordre. Il ne s'agit plus d'une question, mais d'une proposition de la part du député.

• (3.20 p.m.)

LE DISCOURS DU TRÔNE

ADRESSE EN RÉPONSE PROPOSÉE PAR M. DON JAMIESON ET APPUYÉE PAR M. FLORIAN CÔTÉ

La Chambre passe à l'examen du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la session.

M. Don Jamieson (Burin-Burgeo): Monsieur l'Orateur, je propose, avec l'appui de l'honorable représentant de Nicolet-Yamaska (M. Côté):

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, en Parlement assemblés, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

C'est mon premier discours à la Chambre, monsieur l'Orateur, et je sais pouvoir compter sur la tolérance et la compréhension qui ont fait partout, et à bon droit, votre renommée.

J'ai le privilège d'offrir les remerciements de la Chambre à Son Excellence le Gouverneur général. Nous sommes fiers que l'ouverture officielle de cette session historique ait été si bien faite par un homme qui, naguère encore, était membre de notre Assemblée. Personne n'a plus conscience que lui de l'immense valeur de son prédécesseur. Le déroulement de la nouvelle session ravive le profond chagrin que nous a causé la mort du général Vanier. Nous nous souvenons des nombreuses ouvertures du Parlement auxquelles il a présidé et de l'inspiration que nous sentions chez lui et qu'alimentaient son amour de la patrie et son profond dévouement.

Nous nous souvenons aussi de sa très gracieuse épouse. La Chambre ne sera jamais plus unanime qu'en exprimant à l'honorable Madame Vanier la reconnaissance de la nation. (*Applaudissements*)

Puisse-t-elle jouir de nombreuses années de tranquillité et de bonheur avec l'assurance que tous les Canadiens lui portent une profonde affection.

Notre nouveau Gouverneur général est un digne héritier de la tradition du service désintéressé. A lui et à sa charmante épouse, qui doivent assumer de si lourdes responsabilités en cette année du centenaire, nous présentons nos hommages et nos meilleurs vœux.

Il va sans dire, monsieur l'Orateur, que ma fonction actuelle m'honore. J'oserais même dire qu'à certains égards du moins elle revient à un Terre-Neuvien, vu qu'il s'agit de la session du Centenaire. En effet, la loyauté de ma province envers la Couronne remonte à plus d'un siècle, et nous sommes heureux, comme tous les Canadiens, que Sa Majesté la reine prenne part aux fêtes de notre pays.

Monsieur l'Orateur, nous, Terre-Neuviens, éprouvons aussi une loyauté profonde et durable envers le Canada. Même si notre province n'a que 18 ans, vous éprouvez tous beaucoup d'encouragement, j'en suis sûr, à savoir que 500,000 de vos citoyens les plus nouveaux prennent part aux fêtes du Centenaire avec enthousiasme et énormément de fierté.

Je vous avoue, monsieur l'Orateur, que mon loyalisme envers le Canada n'a été accordé de prime abord qu'à contrecœur. J'ai voté deux fois contre le fait de devenir Canadien. Lorsque ce statut m'a été conféré contre mon gré, il m'a fallu mettre à l'épreuve la valeur du Canada. Réfractaire et entêté, j'exigeais que mon nouveau pays prouve qu'il méritait mon loyalisme envers lui. Après 18 ans et ce que je viens d'exposer, je dis sans réserve qu'aujourd'hui je choisirais la citoyenneté canadienne plutôt que celle de tout autre pays.

Mes compatriotes de Terre-Neuve et moi avons peu participé à l'œuvre du Canada avant 1949. Je puis donc dire avec moins de fausse gêne que la plupart de mes concitoyens que les Canadiens ont le droit d'être fiers de leur œuvre. Si ce pays a survécu et s'est épanoui, c'est que son peuple était prêt à s'écarter des sentiers battus. L'existence même du Canada, à mon avis, prouve que les grandes choses dans ce monde sont faites par ceux qui réalisent leurs rêves, envers et contre tous.

Nous avons cette conviction à Terre-Neuve, monsieur l'Orateur. Peut-être nos ancêtres l'ont-ils créée. Aucune population n'est plus attachée à ses traditions ou ne travaille plus laborieusement pour arracher sa subsistance,